

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 13-34/2020**

**Date de convocation : 5 juin 2020**

**Date d'affichage : 5 juin 2020**

**Objet : Définition de l'assise foncière du projet de béguinage avec Valence Romans Habitat.**

L'an deux mil dix-vingt et le onze juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour des raisons sanitaire, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

**Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – VEY-FARCE Cathy – BANC Jean-Pierre – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – ROUX Nicolas – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.**

**Absents excusés : GIROT Dominique**

**Absents : RAS**

**Procurations : GIROT Dominique à LABLANQUI Jean-Marie.**

**LABLANQUI Jean-Marie a été élu secrétaire de séance.**

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu le plan de division annexé à la présente délibération et le document d'arpentage,

Considérant qu'un bail emphytéotique a été conclu avec Valence Romans Habitat pour le projet de béguinage sur la commune.

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un découpage permettant de déterminer l'assise foncière du bail emphytéotique avec la parcelle bâtie et le parking.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de définir l'assise foncière telle que présentée en annexes de cette délibération.

**AUTORISE** le Maire à effectuer toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Clérieux, le 15 juin 2020**

**Le Maire**

**Fabrice LARUE**



# ANNEXE – PLAN DE DIVISION

Envoyé en préfecture le 15/06/2020

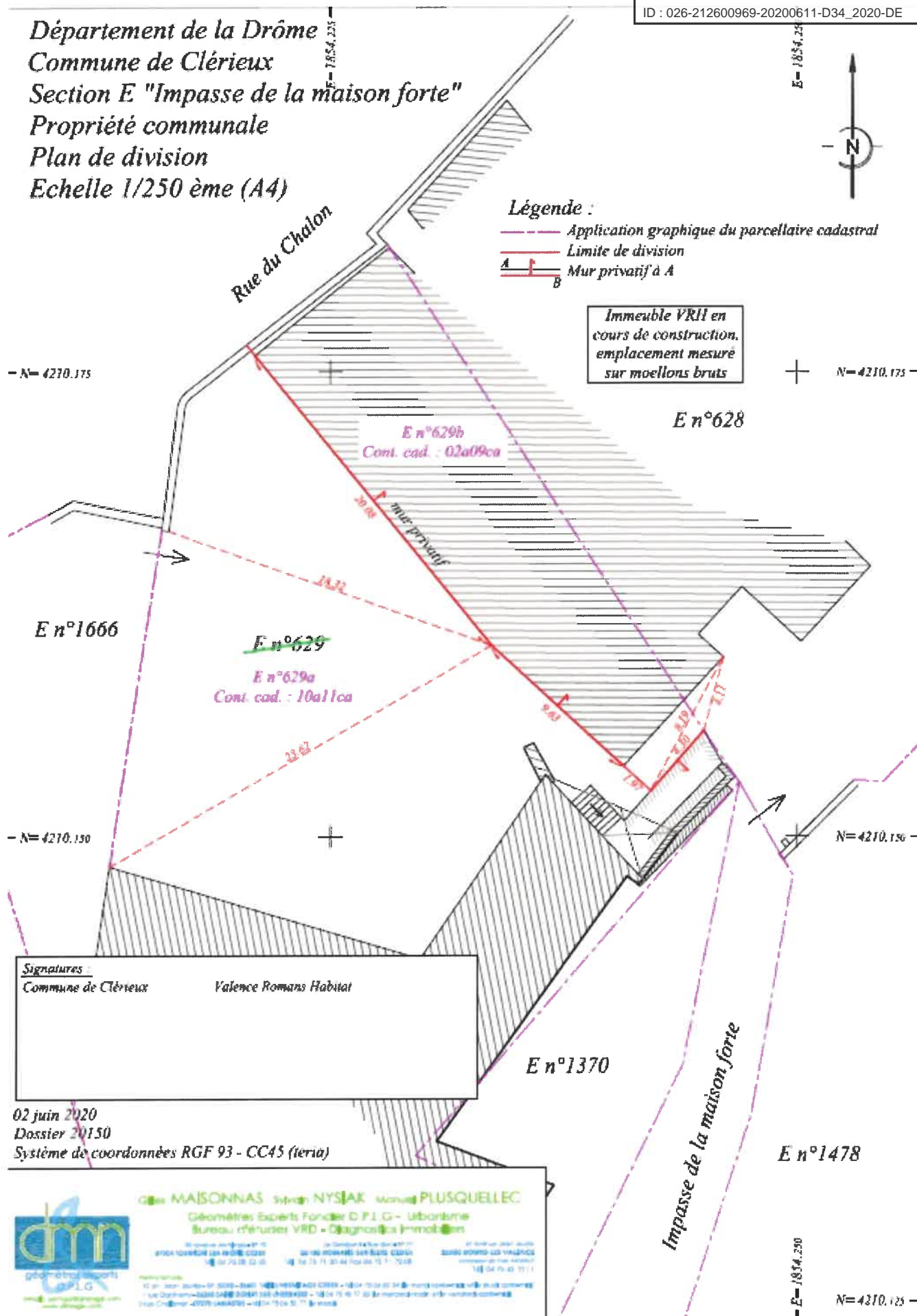
Reçu en préfecture le 15/06/2020

Affiché le 15/06/2020

SLO

ID : 026-212600969-20200611-D34\_2020-DE

Département de la Drôme  
Commune de Clérieux  
Section E "Impasse de la maison forte"  
Propriété communale  
Plan de division  
Echelle 1/250 ème (A4)



# ANNEXE – DOCUMENT D'ARPENTA

Envoyé en préfecture le 15/06/2020

Reçu en préfecture le 15/06/2020

Affiché le 15/06/2020

**SLOW**

ID : 026-212600969-20200611-D34\_2020-DE

Commune : 26096  
Clérieux

## MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL D'APRÈS UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Cachet du receveur du document :

Numéro d'ordre du document d'arpentage  
Document vérifié et numéroté le  
A  
Par

**CERTIFICATION**  
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)  
Le présent document, certifié par les propriétaires sous-signés (3) a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un plan de l'état existant ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie jointe, dressé le 02.juin.2020, par M. M. ELISQUELLEC, géomètre à ROMANS SUR ISÈRE.  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au titre de la chambre 6463.  
A

Document dressé par  
M. ELISQUELLEC  
à ROMANS SUR ISÈRE  
Date 02/06/2020  
Signature :

Section : E3  
Feuille(s) : 03  
Qualité du plan : non régulier  
Echelle d'origine : 1/2500  
Echelle d'édition : 1/600  
Date de l'édition : 20/06/2004

(1) D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
(2) D'après un plan de l'état existant ;  
(3) Les propriétaires sous-signés ont pris connaissance des informations portées au titre de la chambre 6463.

20150 BD

